



## Prelzvement mutuel non active

Par **Julien10**, le **30/04/2019** à **01:09**

Bonsoir,

Mon employeur me preleve des cotisations en ce qui concerne la mutuelle. Cela dure depuis presque 2 ans. Je ne suis pas enregistré auprès de ces services après vérification.

Durznnt cette periode, j'ai demander a plusieurs reprises a la RH de faire le necessaire et rien na abouti.

Aujoud'hui je demande remboursement de ces cotiations afin d'en finir. L'employeur me dis qu'ilpeu me rembourser que depuis ce debut d'annee ce qui veux dire que 4 mois sur les (20 voir plus) mois precedent.

Que faire s'il vous plait?

Je vous laisseun mail pour retourxxxxx.com (modération)